

## « Louer un logement pour accueillir des réfugiés dans le 14<sup>ème</sup> »

### *Compte-rendu de la Réunion pour la création d'un comité de pilotage Centre paroissial de Saint Pierre de Montrouge - 22 février 2017*

#### 1. Accueil par Philippe Oberlin

46 personnes étaient présentes à la réunion, venant des paroisses du 14<sup>ème</sup>, Église Évangélique de la rue d'Alésia, Saint Dominique, Saint Pierre de Montrouge, Notre-Dame du Rosaire, Notre-Dame du Travail, mais aussi d'autres communautés et de Solidarités Nouvelles pour le Logement - Paris. Un tour de table permet à chacun de se présenter.

#### 2. Présentation de Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) :

Le projet de l'association est de se regrouper à quelques-uns pour acquérir un logement, y loger des familles non ou mal logées et de les accompagner jusqu'à l'autonomie permettant un relogement durable. Pour cela, une double démarche est entreprise, d'accompagnement social par des travailleurs sociaux et d'accompagnement de proximité par des bénévoles du quartier.

Étant subventionné par des organismes publics, SNL ne peut accueillir que des personnes ayant un statut leur permettant de séjourner en France (le statut de demandeur d'asile n'est pas suffisant).

Avec l'afflux de réfugiés, tous les logements de SNL Paris sont occupés et c'est la raison de cette proposition. Il s'agit de mobiliser des bonnes volontés pour louer dans le parc privé un logement qui accueillera une personne seule ou une famille. L'accompagnement sera fait par les travailleurs sociaux de SNL et par les bénévoles, au même titre que les personnes déjà logées.

#### 3. L'expérience en cours dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement

- Elle est présentée par Jérôme Perrin, membre de SNL. C'est le projet de loger quelques migrants ayant obtenu le statut de réfugié, et qui ont un projet d'insertion en Ile de France et disposent d'un revenu permettant de payer un loyer « très social ». Il a été organisé par quatre paroisses catholiques de l'arrondissement, la Société Saint Vincent de Paul, le Réseau Chrétien Immigrés et SNL et il s'appuie sur la structure d'accueil La Mie de Pain.

La Mie de Pain, présente dans le 13<sup>ème</sup> depuis 125 ans, accueille des personnes précaires avec comme principe d'action « De l'urgence à l'insertion ». Elle dispose de 300 places d'hébergement pour hommes seuls. Depuis juin 2015, elle a réservé 60 de ces places à des demandeurs d'asile en attente d'un statut de réfugié.

Le rôle des paroisses du 13<sup>ème</sup> et des associations est d'organiser accueil, sorties fraternelles (match de football, sorties culturelles), repas, aide à la recherche d'un logement, cours de français, etc...Le projet de logement s'est ajouté à ces actions : il a débuté en mai 2016 et dès la fin de l'été, les promesses de dons étaient suffisantes pour la recherche d'un premier logement. Un studio a été attribué à un locataire en novembre 2016 et un deuxième vient d'être loué.

C'est SNL Paris qui est le locataire et qui signe avec les personnes un contrat de sous-location, avec des critères stricts, en particulier sur le relogement. L'expérience de SNL est une garantie pour les propriétaires, mais il faut savoir que le plus difficile est de trouver les logements. La sélection des futurs locataires est faite en concertation par les travailleurs sociaux de La Mie de Pain et de SNL. Les locataires sont accompagnés par un binôme de bénévoles. Il y a actuellement 130 donateurs

- Réponses aux questions des participants :

La colocation : cette solution a été abandonnée pour plusieurs raisons : le financement de l'accompagnement social lié au logement n'est pas assuré en cas de colocation ; l'entente des colocataires peut parfois poser des problèmes ; l'accès à l'autonomie des locataires passe par le fait d'avoir son logement à soi ; cette autonomie est acquise selon des rythmes propres à chacun.

Le partenariat avec les bailleurs sociaux : SNL ne souhaite pas interférer avec les logements sociaux « habituels » dans la mesure où le projet est d'accueillir des réfugiés dans des logements passager ; accompagnés par SNL, ils doivent à terme obtenir un logement pérenne dans le parc social.

#### 4. Discussion sur les modalités de fonctionnement du projet du 14<sup>ème</sup>

##### - Le financement

Il repose d'abord sur la mobilisation des communautés, assurée par les membres de chaque paroisse.

La première étape est de récupérer des « promesse de dons », que cela soit un don ponctuel ou des dons mensuels pour une durée de 1, 2 ou 3 ans (en pratique, il faudrait privilégier les prélèvements automatiques). Ces dons peuvent provenir de particuliers ou d'associations, ils ne sont évidemment pas limités aux paroissiens. C'est SNL qui recevra les dons et gèrera l'envoi des reçus fiscaux, puisque les dons des particuliers sont déductibles des impôts sur le revenu.

La deuxième étape de recherche d'un logement pourra démarrer à partir du moment où les promesses de dons s'élèveront à un an d'un loyer minimum pour un premier logement. L'expérience du 13<sup>ème</sup> montre que cela prend deux mois environ.

En pratique, les promesses de dons seront faites sur un formulaire dédié et regroupées par chaque paroisse. C'est pourquoi il semble nécessaire qu'il y ait une ou deux personnes référentes par paroisse. Une double comptabilité sera faite par SNL et par le comité de pilotage.

##### - Quel accompagnement ?

L'accompagnement est centré sur la question du logement, mais il est aussi tout à fait possible et souhaitable que cet accompagnement s'élargisse sur d'autres sujets comme l'insertion dans le quartier, les enfants, etc... sans oublier des moments festifs. La possibilité d'accompagnement par des étudiants est particulièrement intéressante pour cette population jeune.

#### 5. Qui accueillir ?

Les critères sont que ces personnes aient un statut de réfugié (ce qui entraîne leur droit aux aides au logement) et aient besoin d'un accompagnement. Qui accueillir ? Des hommes seuls ? Des femmes avec ou sans enfants ? Des familles ? Si 90% des demandeurs d'asile sont des hommes seuls, les personnes qui ont le plus besoin d'aide sont les femmes avec enfants. Pour le moment, on laisse le projet ouvert à toute possibilité, cela dépendra des finances et des possibilités de coopération avec des structures d'accueil.

En effet, le projet du 13<sup>ème</sup> montre bien que l'adossement du projet à une structure spécialisée dans l'accueil de réfugiés est nécessaire. Ont été évoquées :

- **Aurore** qui est présente dans le 14<sup>ème</sup>, d'une part à Saint Vincent de Paul, d'autre part à La Rochefoucauld où plusieurs participants interviennent. Marie-Astrid Bonnet (paroisse St Dominique) expose aux participants les diverses activités animées par des bénévoles du 14<sup>ème</sup> sur ce site, ancien foyer d'une école d'infirmières de l'AP-HP, situé avenue René Coty. Ce centre n'accueille que des hommes seuls (70 à 75 places).
- **Emmaüs Solidarité** qui est très impliqué, en particulier par le Centre d'Accueil de la Porte de La Chapelle qui accueille des réfugiés hommes seuls et par le Centre d'Accueil d'Ivry, qui a ouvert récemment et qui accueille des femmes seules et des familles. Un rendez-vous est prévu prochainement pour voir si une coopération est possible.
- **Revivre** est une association qui prend en charge des réfugiés syriens depuis de très nombreuses années : on pourra les contacter, d'autant qu'il existe déjà un partenariat avec SNL en dehors de ce projet.
- **L'entraide protestante** et **L'œuvre d'Orient** sont des structures confessionnelles, SNL une structure non confessionnelle : une collaboration nécessiterait au préalable de clarifier les positions de chacun.
- **La Mie de Pain** pourrait être intéressée par une collaboration également avec le 14<sup>ème</sup>.

La question qui restera est de savoir comment identifier parmi les réfugiés ceux qui auraient besoin d'un accompagnement lié au logement.

#### 6. Autres questions

Fonctionnement du Comité de Pilotage : il devrait comprendre 2 personnes par paroisse + 2 personnes de SNL + 1 salarié de SNL

Agenda prévisionnel : Première réunion de travail du Comité de Pilotage avant la fin mars.